

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Le corset-bain-de-mer  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191800>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Le corset-bain-de-mer.

Mesdames, voici une invention nouvelle qui vous intéressera peut-être. On vient de mettre à la mode un corset en batiste souple, soutenant la taille sans gêner le moins du monde les mouvements dans l'eau, et permettant à la femme qui en est vêtue de nager parfaitement à l'aise.

Il y a aujourd'hui sur les plages normandes et bretonnes une foule de dames on ne peut plus distinguées qui croiraient se ravalier au rang des petites bourgeois si elles affrontaient les regards des curieux assemblés sur la grève autrement qu'en costume de la bonne faiseuse et qui, pour un empire, n'entreraient pas dans l'eau sans un corset-bain-de-mer.

Cette sotte invention contribuera-t-elle à développer la beauté plastique des pauvres femmes qui se laissent prendre à l'appât tendu à leur coquetterie ? C'est assez douteux. En revanche, il aura probablement sur leur santé une influence désastreuse.

Le corset, en dépit des efforts qu'ont fait pour le réhabiliter certains hygiénistes de fantaisie, reste, pour la majorité des médecins, le grand ennemi de la femme.

Si l'usage en était modéré, si les femmes qui s'en revêtent prenaient soin d'arrêter à une limite raisonnable la compression qu'il exerce, il n'y aurait encore que demi-mal. Mais il n'en est presque jamais ainsi.

On serre toujours un peu plus qu'il ne faut, — non qu'on soit coquette, grand Dieu ! — mais il faut bien se montrer à son avantage. Une femme ne doit pas être à faire peur. Ce sont d'excellentes raisons pour serrer un peu plus les agrafes. Le résultat est qu'on s'étrangle l'abdomen et le thorax et qu'on détermine ainsi une foule de désordres organiques dont les conséquences peuvent être fort graves.

L'usage exagéré du corset n'a pas seulement pour effet de s'opposer au libre élargissement du thorax et de diminuer ainsi, au détriment de la santé, l'intensité des échanges respiratoires, il affaiblit, par le manque d'exercice, les mus-

cles de la poitrine, ce qui produit souvent chez les jeunes filles, prématûrement soumises à cet instrument de torture, des déviations vertébrales.

La capacité pulmonaire est en moyenne de 357 centimètres cubes inférieure chez la femme avec corset à ce qu'elle est chez la même femme sans corset. L'énergie respiratoire étant beaucoup plus faible avec le corset, il est évident que celui-ci prive la femme d'une certaine quantité d'oxygène, c'est-à-dire de résistance vitale. De là, chez elle, fréquence de palpitations, diminution de la pression artérielle, mille maux enfin qui retentissent sur toute la vitalité de la femme, directement ou indirectement.

Ces diverses considérations ne changeront malheureusement rien à la mode ; les femmes ne renoncent pas, malgré ces sages avis, à l'usage du barbare instrument à triple bordure d'acier dans lequel elles s'emprisonnent sous prétexte de se faire plus belles.

Le corset a eu bien d'autres adversaires, et il n'en est pas mort. Vers la fin du premier Empire, les grandes élégantes, malgré la vive opposition de l'impératrice dont la taille était très courte, parvinrent à faire revivre la mode des corsets très serrés. Napoléon disait à ce propos au docteur Corvisart :

« Ce vêtement, d'une coquetterie de mauvais goût, qui meurtrit les femmes et maltraite leur progéniture, m'annonce des goûts frivoles et me fait pressentir une décadence prochaine. »

On continue cependant à porter des corsets. Ceux qui étaient en usage sous la Restauration étaient garnis d'un énorme busc et se laçaient par derrière, ce qui les rendait très incommodes pour les dames qui n'avaient pas à leur disposition de femme de chambre. Louis XVIII ne méprisait pas moins les corsets que Napoléon, et il en fut de même de Charles X.

« Autrefois, disait ce dernier, il n'était pas rare de trouver en France des Diane, des Vénus, des Niobé ; aujourd'hui, on n'y rencontre plus que des guêpes. »

Mais il ne devait pas être plus heureux que ses prédécesseurs. Lorsque François I<sup>er</sup> se fit couper les cheveux courts, le lendemain toutes les longues

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

chevelures tombaient ; quand Louis XIV blâma les hautes fontanges, le soir même les dames de la Cour parurent en coiffure plate. Les rois qui, d'un mot dit en passant, ont détruit tant de modes, n'ont rien pu contre le corset, et seul il a résisté à leur pouvoir.

Il n'y a dans notre histoire qu'un seul moment, et bien court, où le corset subit une éclipse. Ce fut à l'époque surtout de la Révolution, lorsque les dames adoptèrent, ou plutôt tentèrent d'adopter le costume grec.

Les « merveilleuses » mettaient alors un petit corset de basin, de coutil ou de nankin, sans busc ni baleines, qui s'attachait tout simplement par quelques rubans placés de distance en distance sur le dos.

Mais la mode grecque dura peu et les corsets baleinés et busqués, supprimés momentanément, reprirent bien vite leur place et, depuis lors, ils n'ont pas disparu.

Seule peut-être parmi les élégantes, la belle Mme Tallien ne voulut jamais souffrir un corset et, lorsque, parvenue à un âge avancé, on lui demandait comment elle s'y était prise pour conserver tant de fraîcheur et de beauté, elle répondait invariablement :

« Je n'ai jamais voulu porter de corset. »

Nous empruntons ce qui précède à un article fort intéressant publié sur ce sujet par le *Petit Parisien*.

Notre numéro de samedi dernier était déjà sous presse lorsque nous avons reçu un compte-rendu de la fête de la Société vaudoise des secours mutuels qui a eu lieu à Aigle, le 13 courant. Quoiqu'il soit un peu tard pour y revenir, nous en détachons néanmoins les lignes suivantes :

« Hélas ! à part le toast à la patrie, dit dans un profond silence, il n'y a eu qu'une infime minorité qui ait pu suivre les développements des autres orateurs. Avec une foule de 1500 à 2000 personnes remplissant la cantine et ses abords, il n'était pas question d'imposer le silence